



Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

« On a les moyens de faire autrement »

Le 10 septembre dernier, une conférence de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, mettait de l'avant pas moins de dix-huit alternatives fiscales (solutions) à l'austérité budgétaire de nos gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Comme, dans un précédent article, je vous avais résumé les principales alternatives fiscales pour parler de revenus plutôt que de coupures budgétaires, je me demande maintenant quelles seraient les mesures que nous pourrions davantage appuyer comme membres de l'AREQ-CSQ?

Sans doute qu'«établir dix paliers d'imposition» sur nos revenus de personnes retraitées créerait une certaine équité entre nous, car nos sources de revenu et nos situations familiales peuvent varier beaucoup. «Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées» et que l'État puisse «adopter des mesures de contrôle des coûts des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurances médicaments», seraient des mesures acceptables pour nous. Serions-nous réfractaires à «abolir le crédit d'impôts sur les gains en capital des particuliers», «à augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15% (actuellement à 11,9%)»? «Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux», alors là, personne ne s'opposerait à plus de vertu dans la gestion de l'État.

Enfin, il faut chasser ces démons des coupures sauvages, barbares...
Le lavage de cerveau des politiciens a assez duré! « **CESSONS DE COUPER, AUGMENTONS NOS SOURCES DE REVENU.** »

Guy Forget, délégué AREQ à la TACAE



Estrie

Novembre 2014

Mot du Président

L'Estrien

« Ce qui compte, chez un homme, ce n'est pas la couleur de sa peau ou la texture de sa chevelure, mais la texture et la qualité de son âme. »

Martin Luther King



Bonjour,

Nos activités se déroulent bien depuis le mois d'août au niveau de chacun des secteurs ainsi qu'au niveau régional.

J'ai eu la chance de visiter 7 secteurs sur 8 lors des activités de la Non-Rentrée 2014, à la fin du mois d'août et au début de septembre, et l'expérience fut très intéressante. La 1^{re} vice-présidente, Jacqueline Paquette, a visité le 8^e secteur étant donné que j'étais en réunion à Québec. Chaque secteur possède ses forces et son

originalité. Les membres des conseils sectoriels travaillent fort pour vous préparer des activités variées et enrichissantes. Bravo et il faut continuer votre participation, car votre présence est leur récompense.

Je vous encourage à consulter régulièrement le site de l'association (areq.qc.net), vous pouvez y retrouver des informations importantes sur les actions qui se passent au niveau national. Si ce n'est pas une de vos habitudes de consulter ce site, je vous encourage à vous inscrire à l'infolettre. Ainsi, vous aurez la chance de recevoir, le vendredi, les communiqués émis au cours de la semaine.

Lors de ce bulletin, vous retrouverez différentes informations concernant l'activité régionale réalisée. N'hésitez pas à nous donner vos suggestions si vous le désirez par l'entremise de votre conseil sectoriel.

Lors du conseil national d'octobre qui s'est tenu à Québec, nous avons travaillé le plan d'action 2014-2017. Comme à chaque rencontre de ce genre, nous avons toujours des conférences très enrichissantes.



Meilleurs vœux. À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers!



Fernand Grenier, président

Lors de la dernière parution de ce bulletin, je vous avais promis de présenter la suite des présidentes sectorielles 2014-2017 :



Claire Gagnon : secteur D
(Sherbrooke-Est et les environs)



Carmen Lemieux :
secteur E (Coaticook)



Carmelle Gardner :
secteur F (Maqoq)



Ginette Bisson :
secteur G (Morilac)

Dossier Action Sociopolitique

Au niveau du dossier « sociopolitique », nous sommes également à la recherche d'une personne prête à prendre la relève de Marcel Pinard. Il y a sûrement un membre de l'AREQ-Estrie prêt à relever ce défi.

Cette personne suit attentivement l'actualité, s'assure de faire la diffusion de l'information, présente et suscite des échanges sur les dossiers de l'actualité liés à la défense des droits et intérêts des personnes âgées entre autres. Elle peut exercer une vigilance quant à la démarche de privatisation et au mouvement de régionalisation développée. Je pourrais en ajouter beaucoup d'autres, mais je m'arrête ici.

Si tu as le goût de t'engager, communique avec moi s.v.p. comme pour le dossier de la condition des hommes.

Homme recherché

L'AREQ régional est toujours à la recherche d'un *homme* intéressé à prendre le dossier de la condition des hommes. Gilles Lépine s'est occupé pendant plusieurs années de ce dossier, mais nous avons toujours besoin de quelqu'un qui est prêt à prendre sa relève. Les hommes ont des préoccupations comme les femmes. Nous retrouvons certaines problématiques également chez l'homme. La santé physique et mentale touche les hommes également. Le rôle des hommes a changé face à son comportement avec les petits-enfants. Il y a beaucoup d'autres sujets que nous pouvons aborder, mais nous avons besoin de quelqu'un prêt à prendre ce défi.

Si tu as le goût de communiquer avec moi au 819 769-1884 ou par internet : f3grenier@cgocable.ca, s.v.p., nous pouvons planifier une rencontre si tu le désires.

Comité en environnement durable

L'avenir n'est pas dans les pipelines!

Allons-nous laisser les pétrolières de ce monde nous dicter quel type de société nous voulons vivre?

Suncor exploite les sables bitumineux de l'Alberta et veut multiplier par 5 la production du pétrole le plus polluant au monde.

Comme ce pétrole ne peut plus sortir par l'ouest (bloqué par les autochtones) ni par les États-Unis, la seule porte de sortie vers l'exportation outre-mer serait le Québec.

La circulation de tout ce pétrole apporte plus de risques que de bénéfices pour permettre à quelques actionnaires de s'enrichir, 70% des profits vont à des intérêts étrangers.

Il n'y aura pas moins, mais plus de transport ferroviaire.

Les oléoducs seront à proximité de plusieurs rivières, sources de notre eau potable. Des fuites risquent la contamination.

La construction du port de Cacouna peut perturber la vie des bélugas.

La circulation accrue d'énormes pétroliers sur le fleuve accroît les possibilités de tragédies maritimes aux effets irréversibles. Pourquoi risquer la destruction des centaines d'écosystèmes naturels du fleuve?

Pour mieux comprendre l'enjeu pétrolier et pourquoi nous devons dire non au transport de pétrole sur notre territoire, je vous suggère de consulter les informations diffusées par la campagne de sensibilisation citoyenne :

www.coulepascheznous.com

France Harrisson, responsable régionale en
environnement et développement durable

L'AREQ à VADA – Sherbrooke

En début de septembre, le président régional soumettait la candidature de l'AREQ à Ville Amie des Aînés de Sherbrooke (VADA). Notre association a été retenue en tant qu'organisme veillant au respect et à l'inclusion sociale des aînés.

J'aurais aimé tracer un bref historique de VADA, sa mission, ses réalisations. Visitez plutôt le : (<https://ville.sherbrooke.qc.ca/citoyen/aines>). Je mentionne cependant que les municipalités MADA et les villes VADA s'engagent à trouver de nouvelles façons d'améliorer les conditions et les milieux de vie des personnes âgées de 60 ans et plus.

À Sherbrooke, le comité de coordination est composé de 12 personnes, chacune responsable de la communication aller-retour dans un champ d'action précis : habitat, transport, espaces extérieurs et bâtiments, soutien communautaire et services de santé, participation sociale et engagement citoyen, respect et inclusion sociale. De la ville, Isabelle Côté, agente professionnelle, nous accompagne et la représentante politique est Diane Delisle.

La 1re rencontre de l'année a fait l'objet du plan d'action triennal. Le champ est large... Je compte sur votre support et vous invite à me transmettre vos idées quant aux moyens qui pourraient améliorer la situation des aînés, spécialement en ce qui concerne l'âgeisme et l'intégration des aînés à la société (ber.mer@videotron.ca) (819 791-3970).

Angèle Berger, représentante de l'AREQ à VADA – Sherbrooke

CAFE

ConcertAction Femmes Estrie (CAFE), un réseau féministe régional, a été créé pour répondre à des besoins de liaison, de concertation et de solidarité. Avec ses groupes membres, CAFE intervient dans une pluralité de domaines tels la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et la violence, le développement social et l'accès aux instances décisionnelles.

Les groupes de femmes membres travaillent tous à la promotion des droits des femmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils le font dans des secteurs et champs d'action très variés :

- La lutte à la pauvreté et à l'exclusion
- L'action sociale et l'éducation populaire
- La santé physique et mentale
- La prévention de la toxicomanie
- La prévention et l'hébergement/violence faite aux femmes
- La grossesse et la maternité
- L'aide aux femmes réfugiées et immigrantes
- L'augmentation de la participation des femmes aux instances décisionnelles
- L'égalité des femmes en Église
- L'accès et l'intégration à l'emploi.

25 organismes participent aux actions mentionnées ci-dessus.

Priorité 2014-2015

Améliorer la condition de vie des femmes de l'Estrie et plus particulièrement contrer leur pauvreté et la violence qu'elles subissent.

Cette priorité rejoint un des champs d'intervention de l'AREQ : les situations de pauvreté dont l'action est de créer des liens avec des organismes voués à la défense du droit de vivre décemment et participer à leurs activités lorsqu'elles traitent de la situation économique des femmes âgées.

Solange Isabel, déléguée AREQ Estrie pour CAFE

Responsable de l'Estrien : Fernand Grenier
Mise en page : Colette Gaulin
Correction : Colette Gaulin et Pauline Picard



DES NOUVELLES DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAU

Grâce à l'excellent travail des responsables de la fondation dans les secteurs, à la collaboration des conseils sectoriels et du conseil régional ainsi qu'à la générosité des membres de l'AREQ lors de la campagne de sollicitations 2013, **41 organismes** de l'Estrie se sont partagé la somme de **21 650,00 \$** en 2014.

De plus, la **Fondation Vitae** a reçu la somme de **2 000,00 \$** pour un projet de recherche sur les soins de fin de vie chez les personnes atteintes d'Alzheimer. À noter que cette donation a été attribuée en juin dernier par le bureau provincial. À cet effet, je tiens à préciser que ce montant provient du 28% retenu par le provincial à la suite de notre campagne de sollicitation. Comme je l'ai déjà mentionné lors de précédents articles, 8% de ce 28% est consacré à des organismes de recherche médicale et sociale visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou à trouver des remèdes aux maladies qui les frappent plus particulièrement.

En terminant, au nom du bureau régional de la fondation, je vous souhaite de joyeuses fêtes tout en vous remerciant de votre précieux appui.

Claude Smith, président régional de la FLG

DOSSIER ASSURANCES

Renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ pour l'année 2015.

L'analyse pour établir la tarification de régime d'assurance maladie porte sur la plus récente période de 24 mois disponibles. Pour le renouvellement de 2015, c'est la période de juillet 2012 à juin 2014 qui a été analysée.

ASSURANCE MALADIE (régime A):

Afin de répondre aux attentes et aux demandes répétées de plusieurs membres assurés le CA d'ASSUREQ a retenu les bonifications suivantes:

MODIFICATION 1: (SANTÉ et SANTÉ PLUS) Augmentation du montant maximal admissible de 60\$ à 75\$ pour la garantie MAISON DE CONVALESCENCE.

MODIFICATION 2 : (SANTÉ PLUS seulement) Bonification des montants maximaux admissibles de certains professionnels de la santé pour la garantie FRAIS POUR SOINS MEDICAUX, tout en limitant le montant maximal remboursé pour l'ensemble de ces professionnels à 750\$ par année civile.

ASSURANCES VIE (régime B):

Protection INDIVIDUELLE: aucun changement ne s'applique à la prime pour l'assurance vie de la personne adhérente.

Protection FAMILIALE: une hausse mensuelle de 0,83\$ sera appliquée.

Vous trouverez tous les détails dans la publication du "QUOI DE NEUF " de décembre prochain ainsi que le tiré à part "notre régime d'assurance collective EN UN CLIN D'OEIL". Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes.

Pauline Thibault Poudrier 819-566-1900 et *Micheline Provencher* 819-346-5798
Responsables régionales en assurances

Rencontre des membres qui auront 65 ans en 2015

Nous avons eu la rencontre annuelle en Estrie sur la coordination de rentes de retraite à 65 ans le 21 octobre dernier. Une cinquantaine de membres ont répondu à l'invitation. Ce fût très agréable d'échanger sur les effets de la coordination lors de la réception de notre revenu de sécurité de vieillesse. Nous avons demandé aux personnes si la tenue d'une telle rencontre était toujours pertinente, les gens étaient unanimes à dire que, « oui », les informations reçues étaient très appréciées. Nous lisons certaines informations lors de notre prise de retraite sauf qu'à l'approche de cet événement, il est très intéressant d'échanger sur ce sujet. C'est rassurant d'avoir ces échanges et nous apprenons des informations nouvelles. Au cours de la rencontre, des informations sur le dossier de la Retraite et l'indexation en parlant de la santé de notre régime de retraite ont été données. Il a été question également de la Loi 3 touchant les employés municipaux. Pour terminer, nous avons présenté la recherche de Frédéric Hanin (chercheur à l'IRÉC : institut de recherche en économie contemporaine) concernant le régime de retraite « **Un patrimoine collectif et non pas un privilège** ». Le tout a été présenté dans le journal Le Devoir dernièrement avec les 4 recommandations de l'auteur.

Merci aux membres participants pour votre présence.

Fernand Grenier, président

Nos régimes de retraite

Monsieur Frédéric Hanin, chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine, nous dit que: «**La retraite n'est pas un privilège, mais un droit à la sécurité sociale acquis grâce à la mobilisation de générations précédentes qui nous ont transmis un "patrimoine", une richesse collective, qu'il s'agit de bonifier pour les futures générations.**»

«**Cette compréhension de la retraite comme patrimoine collectif ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire des réformes du système. « Au contraire, dit-il, mais pas dans le sens de coupes arbitraires de droits existants. »**

Force est de constater que tous les citoyens, à la retraite, ne se retrouvent pas avec les mêmes conditions. Une majorité de nos concitoyens ne se retrouvent encore qu'avec la sécurité de la vieillesse du fédéral, d'autres avec des initiatives privées d'épargne retraite de toute sorte et d'autres comme nous, avec des régimes collectifs négociés de bonne foi. Même à l'intérieur des régimes négociés, il y a de grandes différences.

Le débat qui occupe un peu tout le monde de ce temps-là est de s'assurer que tous puissent aspirer à une retraite qui a du sens. Selon nos tendances économiques, les conclusions peuvent être fort différentes.

À nous de faire valoir notre point de vue.

Réf. : **Bulletin 39 de sept. 2014 de l'IRÉC, p.2** (www.irec.net)

Gilles de Blois, responsable régional indexation et retraite

La réforme du réseau de la santé est-elle en accord avec les approches efficaces?

La vraie réforme du projet de loi 10, ce n'est pas l'abolition des agences. Devenant des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), les agences ne changent que de nom tout en voyant certaines de leurs responsabilités remonter au ministre de la Santé. C'est l'abolition du niveau de gestion local du réseau. Fusion des 182 établissements de santé du Québec en 28 entités administratives. Les fusions envisagées créent des superstructures. C'est l'octroi de pouvoirs inédits au ministre. Quel en sera le risque?

Le ministre nommera tous les nouveaux dirigeants : p.-d.g., présidents-directeurs adjoints des CISSS et membres des conseils d'administration, même les sept membres indépendants. Le ministre se donne aussi le pouvoir de faire enquête sur les pratiques des établissements, d'établir des corridors de service, de coordonner des services, dont l'hébergement aux aînés, de forcer l'adhésion à des groupes d'approvisionnement, de décider de la structure organisationnelle des établissements, etc. Le ministre aura raison et le réseau devra écouter...

Cette centralisation sans précédent suscite l'inquiétude de plusieurs chercheurs, Paul Lamarche, Denis Bourque, Réjean Hébert, Damien Contandriopoulos. Les données scientifiques n'appuient pas un tel exercice de centralisation.

La réforme absorbe aussi les centres jeunesse et les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et physique et en dépendance. L'absence dans le projet de loi de protection de leurs budgets ainsi que de ceux des CLSC ou de la prévention fait craindre à des experts une accentuation du pouvoir des hôpitaux au détriment des services sociaux.

Pendant des années, les cadres vont être occupés à jouer à la chaise musicale et personne ne va être disponible pour les *vraies affaires*, comme le renforcement de la première ligne, justement où se trouve les services aux patients...

**** Texte tiré d'un article d'Amélie Daoust-Boisvert, Le Devoir**

Gemma Gauthier, responsable du comité régional de la condition des femmes